

Le premier a trait à la Loi sur les jeunes contrevenants. Il s'agit d'un certain nombre de pétitions signées par plus de 2 000 habitants des localités de Sherwood Park, Fort Saskatchewan, Bruderheim, Tofield, Nisku, Beaumont, Ardrossan et de la région d'Edmonton.

Ces pétitionnaires demandent au Parlement de renforcer la Loi sur les jeunes contrevenants ou de la remplacer par une mesure législative plus susceptible de dissuader les jeunes de s'adonner à des activités criminelles. Ils s'inquiètent principalement du récidivisme chez les jeunes auteurs de crimes avec violence et recommandent l'imposition de peines plus sévères, dont les travaux forcés. Dans les cas de vol et de dommages matériels, ils recommandent l'indemnisation des victimes.

#### LES CANADIENS UKRAINIENS

**M. Brian O'Kurley (Elk Island):** Madame la Présidente, ma deuxième pétition porte sur la reconnaissance des injustices commises par le gouvernement du Canada contre les communautés de colons ukrainiens pendant et après la Première Guerre mondiale et sur l'indemnisation de ceux-ci.

Elle porte les noms d'environ trois douzaines de pétitionnaires de la région d'Edmonton. Ils demandent au Parlement de proposer un calendrier pour résoudre cette importante question d'indemnisation.

#### LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Brian O'Kurley (Elk Island):** Enfin, madame la Présidente, j'ai deux dernières pétitions. L'une est au nom de M. Alec Saruk, de Lamont, qui demande au Parlement d'organiser un référendum sur la Loi sur les langues officielles.

Ce serait un référendum qui lierait le Parlement et donnerait à la population du Canada l'occasion d'accepter ou de rejeter les deux langues officielles, anglais et français. L'autre est signée par un certain nombre de personnes de la région d'Edmonton et concerne le même sujet.

• (1530)

#### LES CANADIENS UKRAINIENS

**M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de mes électeurs.

Le premier ministre a annoncé en octobre 1992 l'intention du gouvernement de régler à sa satisfaction et à celle

#### Affaires courantes

de la communauté ukrainienne la revendication concernant les réparations.

Ils demandent au Parlement d'exhorter le gouvernement à se conformer à la motion unanime de la Chambre des communes du 27 septembre 1991 et à régler la question de la reconnaissance et des réparations à la satisfaction du gouvernement et de la communauté canado-ukrainienne.

#### LA FISCALITÉ

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Madame la Présidente, j'ai ici une pétition au nom de plusieurs personnes.

Les signataires demandent au gouvernement de revoir ses lois et règlements fiscaux, en particulier ceux qui visent les parents qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux, enfants que le médecin de famille conseille souvent de placer dans des établissements spécialisés, ce qui fait engager aux parents des frais supplémentaires.

Ces parents estiment, et je suis de leur avis, qu'il y a souvent des frais supplémentaires importants qu'ils ne peuvent pas déduire de leur revenu. Ils voudraient que le gouvernement y remédie.

[Français]

Je crois que c'est une demande tout à fait légitime.

[Traduction]

#### LE CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Madame la Présidente, dans la deuxième pétition que j'ai l'honneur de présenter, les signataires font remarquer que les plus gros défis auxquels est confronté le Canada se situent dans le secteur social où notre pays doit faire face à des problèmes comme le manque d'équité, la pauvreté, le chômage, pour ne citer que ceux-là.

Ils font également remarquer que des recherches solides doivent être effectuées dans le domaine des sciences sociales afin de déterminer la cause de tous ces problèmes et de chercher des solutions. Ils estiment que les arrangements pris en ce qui concerne le Conseil de recherches en sciences humaines sont tout à fait appropriés.

Ils demandent que le gouvernement oublie temporairement le projet de fusion de cet organisme, qu'il étudie la question, en examine les implications et reporte sa décision à plus tard.

[Français]

Voilà une autre demande légitime que j'appuie, madame la Présidente.